

10 1 2023

1. Finance & Marchés

Dividendes record pour les géants du CAC 40 en 2022

Bastien Bouchaud

Les grandes entreprises cotées françaises ont versé l'année dernière quelque 80 milliards d'euros à leurs actionnaires, selon « La lettre Vernimmen ». Une générosité inédite qui doit beaucoup aux superprofits de TotalEnergies et au retour en force des banques et assureurs.

Les actionnaires des grandes entreprises françaises ont de nouveau été choyés l'année dernière. Les membres de l'indice phare de la Bourse de Paris, le CAC 40, leur ont reversé 80,1 milliards d'euros au total en 2022, selon les données compilées par Pascal Quiry et Yann Le Fur pour « La lettre Vernimmen ». Un millésime historique, en hausse de 15,5 % par rapport au record établi un an plus tôt, et porté par le bond des dividendes (+23 % à 56,7 milliards d'euros) alors que les rachats d'actions sont restés quasi stables à 23,7 milliards d'euros.

La générosité des grandes entreprises cotées tranche avec le marasme des marchés boursiers, et a de bonnes chances d'attiser le débat sur le projet de « dividende salarié » porté par le gouvernement. L'indice CAC 40 lui-même a terminé l'année sur une baisse de 9,5 %, plombé par la crise énergétique qui a frappé le Vieux Continent dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Mais les géants français de la cote ont jusqu'à présent très bien résisté à la dégradation des conditions macroéconomiques, ce qui a contribué au rebond des marchés depuis le début de l'année.

Une année exceptionnelle

Les membres du CAC 40 ont notamment enregistré des profits record au premier semestre 2022 de plus de 72 milliards d'euros, dans la foulée d'une année déjà exceptionnelle en sortie de crise, avec près de 160 milliards d'euros de bénéfices engrangés en 2021. De quoi remettre en perspectives les montants alloués aux actionnaires l'an passé, avec un taux de distribution de 55 % au total, les profits générés en 2021 ayant servi à financer les versements de 2022.

En prenant en compte les seuls dividendes - et malgré leur bond en valeur absolue -, le taux de distribution ressort à 39 %, soit le plus bas niveau enregistré par les auteurs depuis le début de l'étude en 2003. Loin de la gabegie, les entreprises ont plutôt fait preuve de prudence, conservant une part plus importante que d'habitude de leurs profits pour préparer un avenir toujours très incertain, que ce soit vis-à-vis des perspectives de croissance de la demande ou des hausses des coûts de production.

Cette retenue est notamment visible du côté des rachats d'actions, qui ont légèrement marqué le pas, passant de 23,8 milliards d'euros à 23,7 milliards d'une année sur l'autre. Les dirigeants des grandes entreprises cotées disposent d'une large flexibilité sur le calendrier de ces programmes et leurs montants, dans le cadre d'une enveloppe globale votée en assemblée générale. Les montants alloués

aux dividendes sont au contraire fixés chaque année en assemblée, et sont perçus comme récurrents par les actionnaires.

Les chocs des dernières années ont laissé leurs marques sur le classement des entreprises les plus généreuses. On retrouve en tête du palmarès la seule major pétrolière française, TotalEnergies, qui a pleinement bénéficié des récents épisodes de flambée des cours de l'énergie. Portée par les superprofits amassés par le secteur pétrolier, elle est l'entreprise qui a reversé le plus de dividendes (6,9 milliards d'euros) et celle qui a effectué le plus de rachats d'actions (6,4 milliards) en France l'an dernier.

Montants trompeurs

Suivent la première capitalisation européenne, le leader du luxe LVMH (propriétaire des « Echos ») avec 5 milliards d'euros de dividendes, et le géant pharmaceutique Sanofi avec 4 milliards. Ces montants peuvent toutefois être trompeurs. Rapportés à leurs capitalisations boursières moyennes respectives au cours de l'année passée, les versements de Sanofis'élèvent à 4 % et ceux de LVMH à 2,2 %, contre plus de 10 % pour Total Energies.

Il faut aller chercher du côté d'ArcelorMittal pour trouver une société plus généreuse, avec l'équivalent de 14 % de sa capitalisation moyenne de l'année reversée à ses actionnaires, principalement sous la forme de rachats d'actions (2,7 milliards d'euros). Ce qui ne l'a pas empêché de perdre 13 % en Bourse l'an passé, les investisseurs doutant de sa capacité à maintenir des profits record alors que l'activité de l'aciériste est très énergivore et dépendante du cycle économique.

Le secteur bancaire a lui aussi choyé ses actionnaires, après deux années à se serrer la ceinture à la demande des superviseurs. Société Générale et Crédit Agricole ont reversé respectivement 2,4 milliards et 3,3 milliards sous forme de dividendes et de rachats d'actions, soit plus de 10,5 % de leur capitalisation moyenne l'an dernier, tandis que BNP Paribas, avec 4,5 milliards, atteint un ratio de 7,1 %.

L'influence des dividendes peut être très importante pour les actionnaires, surtout lorsqu'ils sont réinvestis. Le CAC 40 GR, qui est calculé en tenant compte de ces réinvestissements, s'inscrit d'ores et déjà en hausse d'une année sur l'autre, alors que le CAC 40 est encore en retrait d'environ 3 %. Reste à voir si les entreprises continueront sur leur lancée en 2023. Les profits réalisés en 2022 pourraient atteindre un nouveau record, ce qui est de bon augure. Mais les entreprises pourraient privilégier la prudence en cas de dégradation rapide de l'économie dans les mois qui viennent.